



n° 32

Le Nouvel Echo

P
E
Y
R
E

E
N

A
U
B
R
A
C



Juillet 2017

Peyre en Aubrac - Maison la Terre de Peyre
- Rte du Languedoc - Aumont - 04.66.42.84.70
Ouvert : 9h - 12h / 14h - 17h (vendredi 16h)

Peyre en Aubrac



Edito

Sept mois viennent de s'écouler depuis la création de la commune nouvelle Peyre en Aubrac et de la communauté des communes des Hautes Terres de l'Aubrac.

Dans le dernier édito, j'ai exprimé la forte volonté de faire en sorte que l'information continue à paraître chaque semestre à travers le bulletin municipal. Un bulletin que vous recevrez avec un peu de retard, mais chacun d'entre vous comprendra qu'il m'a fallu un peu plus de temps et d'organisation afin de rédiger les textes au niveau de Peyre en Aubrac, des 6 communes déléguées et de la communauté des communes des Hautes Terres de l'Aubrac.

C'est le temps des mutualisations et des transformations territoriales, un nouveau conseil municipal, composé de 70 élus, qui s'est déjà réuni plusieurs fois. Gérer une telle assemblée n'est pas toujours chose facile, mais je fais en sorte que chacun puisse participer aux débats avec une totale liberté d'expression et de choix dans les décisions que nous devons prendre.

J'applique la même méthode au sein de la communauté des communes, je pense que les 35 élus apprécient cette façon de travailler en équipe, avec un objectif commun : construire l'avenir dans le dialogue, la concertation, la transparence, avec rigueur et énergie, au service de notre population.

Nous avons de nombreux défis et challenges à relever, nos services administratifs et techniques se réorganisent, nous aurons à l'automne un directeur des services techniques qui aura en charge nos deux collectivités.

Je remercie l'ensemble de notre personnel qui s'engage à nos côtés de façon volontaire et efficace, qui nous permettent de mener à bien nos missions et ainsi répondre le mieux possible à l'attente de nos concitoyens.

Dans les différentes rubriques de ce bulletin vous trouverez les premiers comptes-rendus des conseils municipaux ou commentaires, les travaux, les projets, la vie économique, sociale, sportive, culturelle, tout ce qui a trait au développement et au rayonnement de notre territoire.

Peut-être dans ce premier numéro apparaîtront des imprécisions, des oublis, un manque d'informations au niveau des communes déléguées.

Si tel était le cas, il sera dans l'avenir fait en sorte de remédier à ces imperfections.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente lecture

Alain Astruc
Maire de Peyre en Aubrac
Président de la communauté des communes
Des Hautes Terres de l'Aubrac



L'aménagement du logement communal du centre du Ventouzet est réalisé, il devrait être prochainement proposé à la location.

Ce projet a bénéficié de subventions de l'état au titre de la DETR et du département grâce aux contrats territoriaux.

Lors de la réunion du 27 avril, le conseil municipal de Peyre en Aubrac a donné un avis favorable à l'adhésion au groupement d'employeurs « Puech de la Rode ».

L'assemblée générale de la **société de chasse de Ste Colombe de Peyre** s'est déroulée le samedi 11 février dans les locaux de la mairie.

En cette fin d'année scolaire, les **élèves de l'école Léon Dalle** se sont rendus en Aveyron pour visiter le château de Calmont.

Une journée très riche où ils ont pu découvrir la vie quotidienne au moyen-âge, des armures, des blasons de la côte de maille, du tir à l'arc et à l'arbalète.



Centre Ventouzet

Conjuguer la bande dessinée et l'art plastique c'est une nouvelle idée pédagogique déclinée avec virtuosité par le centre d'accueil du Ventouzet, dans le but d'amener les enfants à la création.

Un travail conséquent qui commence par l'élaboration d'une histoire, puis d'un story-board et la mise en image ou en forme.

Ce lien avec le graphisme est un appui important pour les enfants, peu attirés par la lecture, ou les plus petits.

